

Plan d'actions pour un projet de valorisation culturelle et touristique des vestiges de l'exploitation minière de Lina (Montels – 09).

Claude Dubois, 1^e décembre 2015.

1/ Maîtrise foncière.

S'assurer que le (ou les) propriétaire(s) des parcelles sur lesquelles se trouvent les ruines, cheminées et entrées des galeries Lily et Otto, vendront les dites parcelles à la commune de Montels ou la Communauté des communes, à un prix jugé convenable. Ou bien étudier la possibilité d'un bail à long terme assorti d'un contrat autorisant travaux d'aménagements et visites publiques.

Même si, dans un premier temps, la visite souterraine doit être exclue en raison du coût inévitablement très élevé des aménagements nécessaires à la sécurité du public, on peut s'informer sur les possibilités d'une future maîtrise foncière des parcelles sous lesquelles passent les galeries et les dépilages. En effet, la concession minière n'existant plus, se sont les propriétaires fonciers à qui appartiennent ces souterrains et qui en ont la responsabilité.

Prestataire : Mairie de Montels. Coût : gratuit.

2/ Motiver la Communauté des communes et le Conseil départemental.

Préparer, à destination des élus de ces collectivités, puis leur remettre, un dossier de motivation : résumé historique du site faisant ressortir les thèmes particulièrement originaux ou intéressants ; photos du site avec identification des vestiges lorsque c'est possible ; exemples de thématiques pour de futurs panneaux ; liens possibles avec le PNR et la Voie verte.

Prestataire pour résumé des principaux faits historiques connus à ce stade du projet (documentation Claude Dubois) ; photos et éventuelle identification des vestiges visibles ; propositions de thématiques : association Pyrène. Exécutant : Claude Dubois. Coût : 350 euros exonérés de TVA.

3/ Programme chiffré des travaux à exécuter.

Etablir la liste chronologique et chiffrée (estimations larges ou devis) des opérations à effectuer pour réaliser le projet (maîtrise des parcelles foncières ; collecte et synthèse des archives ; défrichage ; bucheronnage ; relevé topographique ; décapages de surfaces choisies sous surveillance archéologique ; aménagements d'accès ; visites de la commission de sécurité ; consolidation et/ou abri de certains bâtis ; construction et implantation de panneaux ; conception et réalisation des contenus des panneaux ; signalétique pédestre et routière ; implantation de mobilier pour pique-nique ; conception et réalisation d'un livret-guide ; etc.) .

Prestataire : un ingénieur en tourisme culturel ou un bureau d'études. Coût à définir. Prise en charge financière par la Communauté des communes ou le Conseil départemental.

Parallèlement et avec un surcoût, peut être menée une estimation des travaux nécessaires pour une valorisation par visites souterraines agréée par la Commission de sécurité préfectorale.

4/ Désignation du Maître d'ouvrage.

Au vu du chiffrage global annoncé en 3/, la Communauté des communes ou le Conseil départemental prend la décision de porter le projet et d'en être le maître d'ouvrage.

5/ Etablissement du calendrier des diverses études et interventions / opérations sur le terrain. Confirmation / actualisation éventuelle des devis. Désignation des maîtres d'œuvres.

6/ Première étude préalable aux travaux.

6-1/ Collecte, analyse et synthèse des archives.

En vue de comprendre les vestiges de terrain, de nourrir les futurs panneaux explicatifs et/ou le discours d'accompagnateurs et de réaliser un livret-guide racontant l'histoire du site, il faut réunir et exploiter les archives répertoriées existantes. Les principales se trouvent à Londres, à Paris et à Toulouse.

Maître d'œuvre : association Pyrène. Exécutant : Claude Dubois. Coût : environ 3 000 euros exonérés de TVA, à préciser par un devis.

6-2/ Collecte de photos.

Collecte auprès de la population de Montels, d'Alzen, de Cadarcet, de La-Bastide-de-Sérou, de photos montrant des mineurs de Lina, les installations, toutes choses en rapport avec l'exploitation de la mine.

Maîtres d'œuvre : conseillers municipaux et autres. Coût : gratuit ou réduit à la reproduction en haute définition des clichés dont les propriétaires ne voudront pas se séparer.

Plan d'actions fait à Toulouse, le 1^{er} décembre 2015.

Claude DUBOIS (dubois.toulouse@wanadoo.fr)

Docteur en histoire des techniques

Chargé d'études archéologiques

Association Pyrène

Siège social :

Hôtel de Ville

09240 La-Bastide-de-Sérou.